

Compte rendu de l'Assemblée Générale de L'AMTPQ

(prévue à Soulomès le 19 janvier et reportée au 2 février à Lacapelle-Cahors pour cause de mauvaises conditions météo)

Après quelques mots de bienvenue aux nombreux présents dans la salle, le Président Pierre PEGUIN entame la lecture du rapport moral de l'année écoulée.

Il signale le nombre important d'adhérents (environ 400) et celui encore plus important des destinataires de nos nouvelles (environ 600, que l'on peut qualifier de sympathisants à l'association)

Il rappelle les rendez vous rituels de notre association et son rôle fédérateur, ce que parfois des petits groupes oublie.

Il adresse ses plus sincères remerciements à tous les bénévoles qui nous sont bien utiles pour mener à bien nos actions, en particulier ceux de Dégagnac, Lavercantière et Montcuq.

Il évoque la composition du C A et les attributions de chacun.

Il explique notre façon de travailler, le rythme de nos réunions qu'il précise ouvertes à tous les membres du C A et lance un appel à toutes les bonnes volontés.

Le C A est démissionnaire et doit être renouvelé : un tour de table fait apparaître que chacun de ses membres veut bien se représenter et continuer dans sa tâche ; (Pièce jointe : le rapport moral)

Le secrétaire Didier VERGNE fait part à l'assistance du rapport d'activités où il est fait état de nombreuses manifestations, soit propres à l'AMTPQ soit en partenariat avec d'autres associations.

Il remercie bien entendu tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

(Pièce jointe : le rapport d'activités)

La trésorière Fabienne VILATE présente le bilan financier, elle fait passer un tableau récapitulatif de la situation financière, le solde est positif et nous disposons d'une bonne marge de manœuvre pour pouvoir envisager d'autres réalisations.

(Pièce jointe : le rapport financier)

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité.

On passe aux questions diverses :

Il est fait une demande d'explication sur le fait que le bulletin distribué aux adhérents soit encore envoyé sous forme papier alors que certains le trouveraient plus pratique en version numérique.

On peut demander aux destinataires de choisir la forme qu'ils veulent et ainsi faire une sérieuse économie.

Les rencontres musiciens qui connaissent un certain succès ne sont pas très présentes au nord du département et les « nordistes » le regrettent un peu.

Il est répondu que nous essayons de couvrir au maximum le département mais qu'il nous faut une association ou des gens qui nous accueillent et nous servent de relais dans les localités visées. On va essayer pour l'an prochain de faire un rencontre du côté de Saint-Céré, avec peut-être l'aide de la calandreta.

Le Président présente les projets pour l'année à venir :

- Montcuq le 20 avril
- Dégagnac les 23 24 25 juillet
- La fête des fromages à Rocamadour
- Les cinq rencontres départementales où on va pérenniser le duo musique/danse pour les après-midis.
- Nous avons des demandes pour refaire les concerts « Mariages d'antan », « Dégagnac mon vilatge ».

- Un gros chantier nous attend avec l'édition du Manuscrit de l'Abbé Lacoste que l'on va tenter de mener à bien sous forme de livre avec les textes originaux, leur version normalisée et leur traduction. Pourraient suivre des albums sonores mais on pense déjà en avoir pour 2 ans de travail.

- Rocamadour nous accueillera volontiers en été mais nous manquons parfois de volontaires pour des animations en ville.

Bien sûr, rien ne se ferait sans les bénévoles et le Président les remercie encore une fois.

Une demande est faite sur la possibilité de mastériser la cassette Femnas qui est représentative d'un certain travail, certains pensent qu'il y aurait un public pour l'acheter.

Pourquoi pas ? Nous n'y sommes pas opposés.

Un nouveau se manifeste pour venir nous aider : il s'agit de Bernard FONTANILLE que l'on accueille au CA avec plaisir.

L'assemblée se termine avec le verre de l'amitié (apéritif sans alcool préparé par Gérard ROUSSILHE) agrémenté des diverses et succulentes spécialités de Martine VERAY.

S'en est suivi un repas partagé et une soirée dansante avec les musiciens présents.